

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Papier et carton

Code Eural	20 01 01
Code déchet	876001

DESCRIPTION

Papier et carton pur et sec

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Papier aussi bien blanc que de couleur
- Papier écrit ou imprimé
- Journaux
- Sacs en papier (sans liner en plastique)
- Papier de photocopie
- Dossiers
- Tout type d'emballage en papier ou carton
- Pas de papier taché ou gras
- Pas de papier avec revêtement en plastique
- Pas de papier cellophane, papier carbone, papier peint, papier de masquage
- Pas de serviettes en papier
- Pas de nappes, mouchoirs, serviettes
- Pas d'emballages composés (cartons de boissons, tuiles de carton)
- Pas de papier souillé avec de la peinture, de l'huile, de la paraffine et d'autres produits chimiques
- Pas d'emballages avec un symbole de danger